



## Présentation de l'impact de la COVID-19 dans le CADAC

Les organismes de financement des arts sont conscients des répercussions extraordinaires et dévastatrices de la COVID-19 sur le secteur artistique. Ce guide explique comment inscrire les données financières dans le CADAC.

### REVENUS

Veuillez inscrire tous les **fonds d'urgence ou autres fonds publics ou privés** offerts dans le contexte de la COVID-19 en suivant les indications ci-dessous :

### FINANCEMENT FÉDÉRAL

FINANCEMENT D'URGENCE OU AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT	LIGNES CADAC	NOTES
<b>Aide pour les milieux de la culture, du patrimoine et du sport</b>		
Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport	<b>4430</b> – Ministère du Patrimoine canadien	Fonds de 500 millions de dollars destiné aux organisations des milieux de la culture, du patrimoine et du sport connaissant des difficultés financières, afin qu'elles puissent continuer de soutenir les artistes et les athlètes.
Fonds d'urgence du Conseil des arts du Canada	<b>4425</b> – Autres subventions du Conseil des arts du Canada	Fonds d'urgence offert par le Conseil des arts du Canada.
<b>Maintien des emplois et réembauche des employés</b>		
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	<b>4435</b> – Autres subventions fédérales	Subvention de 75 % des salaires, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine, par employé, destinée aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs dont les revenus bruts ont diminué d'au moins 15 % en mars et 30 % en avril à août.  Le programme est offert pour une période de 12 semaines, soit du 15 mars au 29 août 2020.



FINANCEMENT D'URGENCE OU AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT	LIGNES CADAC	NOTES
Subvention salariale temporaire de 10 %	<b>4435</b> – Autres subventions fédérales	Le <a href="#">site Web de l'ARC</a> recense les modalités et propose un outil de calcul pour aider les entreprises à déterminer leur admissibilité et le montant auquel elles ont droit.  Mesure en vigueur pendant trois mois permettant aux employeurs admissibles de réduire les retenues à la source demandées par l'Agence du revenu du Canada.
<b>Accès au crédit</b>		
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	<b>6295</b> – Autre passif	Prêt sans intérêts de 40 000 \$ pour les entreprises et les organisations admissibles. Le programme est offert aux employeurs dont la masse salariale pour l'année civile 2019 se situe entre 20 000 \$ et 1 500 000 \$.  <b>Première année – 2020</b> Ajouter une note précisant que 25 % du montant du prêt constitue un passif éventuel.
	<b>6290</b> – Passif à court terme <i>ou</i> <b>6295</b> – Autre passif	<b>Deuxième année – 2021</b>
	<b>4435</b> – Autres subventions fédérales <i>ou</i> <b>6295</b> – Autre passif	<b>Troisième année – 2022</b> Si la somme de 30 000\$ est totalement remboursée au 31 décembre 2022, inscrire le solde restant de 10 000 \$ (ou 25 %) comme subvention à la ligne <b>4435</b> – Autres subventions fédérales.



**FINANCEMENT D'URGENCE OU  
AUTRES PROGRAMMES DE  
FINANCEMENT**

**LIGNES CADAC**

**NOTES**

Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	<b>4435</b> – Autres subventions fédérales	Si le prêt n'est pas entièrement remboursé au 31 décembre 2022, le solde sera converti en un prêt à terme de trois ans à 5 % d'intérêt. Ce solde doit alors être inscrit à la ligne <b>6295</b> – Autre passif.  Programme permettant aux propriétaires d'immeubles d'obtenir un prêt ou prêt d'urgence non remboursable afin de réduire ou d'annuler le loyer de petites entreprises pour les mois d'avril (rétroactivement), mai et juin.
Fonds pour les entreprises des territoires	<b>4435</b> – Autres subventions fédérales	Enveloppe de 15 millions de dollars sans exigence de remboursement pour les entreprises des territoires touchées par la COVID-19. Cette mesure vise les dépenses d'exploitation pour lesquelles aucune autre aide du gouvernement du Canada ne peut être obtenue.
Programme de crédit aux entreprises (PCE)	<b>5520</b> – Autres dépenses d'administration (intérêts) <b>et</b> <b>6290</b> – Passif à court terme (tranches de la dette à long terme payables dans l'année) <b>et</b> <b>6295</b> – Autre passif (total de tous les autres éléments de passif)	Programme de 40 milliards de dollars géré par la Banque de développement du Canada (BDC) et Exportation et développement Canada (EDC).  <b>Garanties d'EDC pour les PME</b> Marges de crédit et prêts à terme sur flux de trésorerie pour les petites ou moyennes entreprises.  <b>Programme de prêts conjoints de BDC pour les PME</b> Prêts à terme pour les entreprises ayant besoin de liquidités pour leur fonctionnement (notamment pour le paiement des intérêts sur les prêts existants).



FINANCEMENT D'URGENCE OU AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT	LIGNES CADAC	NOTES
<b>Aide pour les travailleurs autonomes</b>		
Prestation canadienne d'urgence (PCU)	S. O.	Ne rien inscrire dans CADAC.

**FINANCEMENT PROVINCIAL**

FINANCEMENT D'URGENCE OU AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT	LIGNES CADAC	NOTES
Soutien du revenu temporaire	<b>4490</b> – Subventions de programme d'emploi	Mesures d'urgence provinciales liées aux employés ou à la paie.
Organismes de financement des arts provinciaux (ex. : Financement supplémentaire aux arts et à la culture de la Colombie-Britannique)	<b>4465</b> – Autres subventions du conseil des arts provincial ou territorial	Mesures d'urgence et programmes de financement des organismes provinciaux de soutien aux arts.
Financement du ministère provincial responsable des arts (ex. : Fonds pour les projets spéciaux du Nouveau-Brunswick – FPS)	<b>4480</b> – Subventions de projet du ministère de la Culture	Mesures d'urgence et programmes de financement du ministère provincial responsable des arts et de la culture.



FINANCEMENT D'URGENCE OU AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT	LIGNES CADAC	NOTES
Autres organismes publics provinciaux (ex. : Programme d'aide d'urgence aux petites entreprises de la Saskatchewan)	<b>4495</b> – Autres subventions provinciales ou territoriales	Mesures d'urgence et programmes de financement provinciaux ne provenant pas des organismes provinciaux de soutien aux arts.

**FINANCEMENT MUNICIPAL**

FINANCEMENT D'URGENCE OU AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT	LIGNES CADAC	NOTES
Soutien du revenu temporaire	<b>4530</b> – Autres subventions municipales ou régionales – projet	Mesures d'urgence municipales ou régionales liées aux employés ou à la paie.
Organisme de financement des arts municipal ou régional	<b>4520</b> – Subventions de projet d'un conseil des arts municipal ou régional <i>ou</i> <b>4530</b> – Autres subventions municipales ou régionales – projet	Mesures d'urgence et programmes de financement des organismes municipaux ou régionaux de soutien aux arts.



## FONDS PRIVÉS

FINANCEMENT D'URGENCE OU D'AUTRES SOURCES	LIGNES CADAC	NOTES
Financement d'urgence de fondations privées (ex. : Metcalf Foundation; subventions de stabilisation de la Winnipeg Foundation; fonds pour les arts, la culture et les activités communautaires de la Vancouver Foundation)	<b>4325</b> – Fondations : subventions et dons	Mesures d'urgence ou programmes de financement de fondations privées.
Financement d'urgence d'Imagine Canada	<b>4340</b> – Autres revenus du secteur privé incluant les fonds partagés privés/publics	Mesures d'urgence ou programmes de financement d'organisations à but non lucratif.

## AUTRE

ASSURANCE	LIGNES CADAC	NOTES
Couverture d'assurance pour l'interruption de projets	<b>6125</b> – Autres ajustements affectant l'excédent ou le (déficit)	Remboursement d'indemnités demandées en raison de la COVID-19.

Les mesures telles que le versement anticipé de subventions ou le report du paiement des taxes de vente ne constituent pas des revenus, puisque leur effet se porte plutôt sur la situation de trésorerie à court terme non sur les revenus.



## DÉPENSES

DÉPENSES LIÉES À LA COVID-19	LIGNES CADAC	NOTES
Personnel rémunéré supplémentaire pour le contrôle des entrées et des sorties Personnel rémunéré supplémentaire pour le maintien de l'éloignement social dans les espaces publics Personnel rémunéré supplémentaire pour le nettoyage des locaux, des espaces publics, etc.	<b>5205 ou 5210</b> – Salaires du personnel d'exploitation des lieux/Honoraires professionnels <b>ou</b> <b>5505 ou 5510</b> – Salaire du personnel administratif/Honoraires professionnels	Veillez choisir les lignes selon la nature de la dépense.
Coûts liés à l'augmentation de la couverture ou de l'utilisation des avantages sociaux (soins personnels) Réaffectation du personnel	Lignes relatives aux salaires ( <b>5110, 5125, 5205, 5305, 5405, 5505</b> )	
Matériel requis pour permettre l'éloignement social, achat et installation de barrières, poteaux à ruban rétractable pour assurer l'éloignement et la sécurité, désinfectant ou station de lavage des mains sans contact, conception et impression d'affiches pour diriger la circulation et assurer la sécurité	<b>5230</b> – Autres frais d'exploitation des lieux <b>ou</b> <b>5520</b> – Autres dépenses d'administration	Veillez choisir les lignes selon la nature de la dépense
Coûts liés à la santé et à la sécurité – Locaux, personnel, équipement de protection individuelle, etc. (reprise des événements et des bureaux)		
Dépenses publicitaires liées à la COVID-19 (y compris les salaires et les honoraires professionnels)	<b>5300</b> – Dépenses de marketing et de communications	
Nouvelles sources de revenus (publicité pour des événements en ligne, articles promotionnels, etc.)		



DÉPENSES LIÉES À LA COVID-19	LIGNES CADAC	NOTES
Frais d'organisation de collectes de fonds ou d'initiatives-bénéfice	<b>5400</b> – Dépenses de collecte de fonds	
Équipement de protection individuelle pour le personnel, les bénévoles et le public	<b>5520</b> – Autres dépenses d'administration	
Matériel de vérification de la santé du personnel, des bénévoles et du public (ex. : thermomètres sans contact)		
Infrastructure liée aux initiatives en ligne		
Coûts additionnels occasionnés par le télétravail (téléphone, interurbains, Internet, licences de logiciels, etc.)		
Coûts imprévus liés au personnel de soutien, à la formation et à l'équipement (accueil du public à la réouverture, personnel technique, personnel rémunéré au lieu de bénévoles, etc.)		

*Pour obtenir de l'aide :*

- Visitez le site web du [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#) afin de connaître les mesures de soutien offertes aux employés et aux entreprises. Le site est mis à jour régulièrement à mesure que la situation évolue.
- Communiquez avec votre institution financière. Le gouvernement du Canada travaille de concert avec le secteur financier pour augmenter sa capacité à accorder des prêts, afin de vous aider à passer à travers cette période difficile.
- Consultez le [Réseau de résilience des entreprises canadiennes](#) et les [ressources](#) de la Chambre de commerce du Canada pour savoir comment maintenir vos activités malgré les perturbations.
- Un nouvel outil en ligne a été lancé pour aider les Canadiennes et Canadiens à identifier les prestations d'urgence auxquelles ils pourraient avoir droit pendant cette période de crise (<https://covid-prestations.alpha.canada.ca/fr/debut>). Grâce à une série de questions, les Canadiennes et Canadiens sont orientés vers les programmes qui répondront le mieux à leurs besoins en ce moment.